BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 810

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

438 599 243 RCS Nantes.
MSTREAM STUDIOS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 70000 EUR.
Adresse : 5, promenade Europa, 44200 Nantes.
Date de commencement d'activité : 30 juin 2022.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 25 mai 2022, la société ML, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 12 rue des Clairières - 44840 LES SORINIÈRES, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 887 951 242, et la société MSTREAM STUDIOS, société par actions simplifiée au capital de 70.000 euros, dont le siège social est 5 Promenade Europa - 44200 NANTES, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 438 599 243, ont établi les termes de leur fusion par voie d'absorption de la société ML par la société MSTREAM STUDIOS. La société ML fera apport à la société MSTREAM STUDIOS de la totalité de son actif, à charge de la totalité de son passif, tels qu'ils ressortent des comptes clos au 30 juin 2021. La valeur nette des apports s'élève sur la base des comptes au 30 juin 2021à 148.820,26 euros (soit un actif de 957.843,27 euros et un passif de 809.023,01 euros). La société MSTREAM STUDIOS et la société ML étant toutes deux détenues en totalité par la société MSTREAM GROUP, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Prime de fusion : Néant La société ML sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion qui est fixée au 30 juin 2022. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er juillet 2021. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ML depuis le 1er juillet 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société MSTREAM STUDIOS. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nantes au nom des deux sociétés le 25 mai 2022 pour MSTREAM STUDIOS, le 26 mai pour ML..